

COMMUNICATION DE M. J. MAERTENS.  
DÉCOUVERTE DES VESTIGES D'UNE STATION PALUSTRE  
A MELLE, ET D'OBJETS D'ÉPOQUES DIFFÉRENTES.

A la fin de l'année 1903, de grands travaux furent entrepris, au sud du village de Melle, dans les terrains situés entre les deux voies du chemin de fer de Gand à Bruxelles et de Gand à Braine-le-Comte. Une partie de ces terrains était située le long de la route de Melle à Mons, et c'est là que furent creusés les deux grands réservoirs qui occupent en ce moment l'emplacement de la trouvaille. Je ne fus malheureusement amené à visiter les travaux qu'au milieu de l'année 1904, ce qui fut la cause, par suite de l'ignorance des ouvriers, de la perte et de la destruction de plusieurs pièces intéressantes.

La trouvaille de Melle est une des plus importantes que l'on ait faites depuis de nombreuses années dans la Flandre orientale, relativement aux peuples primitifs qui habitèrent successivement nos contrées (1).

Deux découvertes du même genre furent faites en 1899, par l'abbé Claerhout à Denterghem (Flandre occidentale) (2), et en 1904, à Malines, par le baron de Loë (3).

Au sud du village de Melle, coule le petit ruisseau la Gonde, qui vient des hauteurs de Gontrode, pour se jeter dans l'Escaut à Melle. Par suite des travaux en exécution, le cours de ce ruisseau fut rectifié et une partie de son ancien lit fut employée à la formation des deux grands bassins. C'est dans les terres où fut creusé le second bassin que je fis la découverte des restes d'une station palustre.

Pour bien se représenter l'état des lieux, disons quelques mots du fond de la cuve, c'est-à-dire du terrain se trouvant en partie sous le lit de la Gonde.

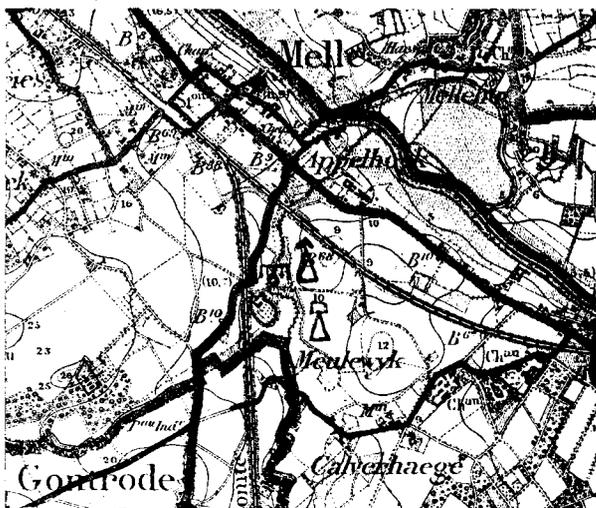
---

(1) MORREN, *Bull. de l'Ac. roy. de Belgique*. Bruxelles, 1835, II, p. 110. — ROULEZ, *Ibidem*, 1838, IV, p. 330.

(2) *Station palustre de Denterghem*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, 1901, p. 182.)

(3) *Découverte des vestiges d'une station palustre dans les travaux de dérivation de la Dyle à Malines*. (BULL. DES MUSÉES ROYAUX DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS A BRUXELLES, IV, octobre 1904, p. 3.)

A cette époque éloignée, la rivière a formé de grands amas tourbeux et avait, avant de se jeter dans l'Escaut, un cours probablement plus large qu'aujourd'hui. Ce furent ces lieux tranquilles et ombragés qui engagèrent ces premiers habitants à y établir leur habitation; car la grande quantité d'arbres retrouvés indique que l'endroit était très boisé.



Comme essences d'arbres, on extraya des Chênes, des Pins, des Ormes et des Bouleaux ainsi qu'un *Boletus igniarius*; la plupart de ceux-ci étaient couchés du nord au sud ou vers le sud-ouest.

Le creusement du bassin n'était fait qu'à moitié quand je découvris une partie des pilotis encore en place. Ceux-ci se trouvaient du côté nord-est de la cuve et à une profondeur de 6 mètres environ, reposant sur une couche épaisse de cailloux roulés, mêlés à une terre noirâtre.

Une partie du fond de la cuve était donc composée d'un cailloutis quaternaire (Campinien) et plus de la moitié par de la tourbe.

Dans les matériaux qui formaient le dépôt, j'ai recueilli, parmi des cailloux roulés, un beau morceau de quartz blanc absolument pur; un Oursin (*Micraster*), caractéristique des terrains secondaires, et de plus un morceau de défense de Mammouth: on en trouva d'autres ossements, mais ils furent jetés par les ouvriers.

Les pieux encore en place étaient en chêne, d'un diamètre de 0<sup>m</sup>53, et j'en ai mesuré qui avaient une longueur de 2<sup>m</sup>53,

d'autres 2<sup>m</sup>75. Il y en avait dont les deux extrémités étaient appoin-tées, quelques-uns avaient des entailles dans lesquelles reposaient les poutres destinées à soutenir le plancher. D'autres poutres se voyaient encore dans la tranchée et ne purent être mises à découvert, parce qu'elles faisaient corps avec le talus d'excavation.

Entre les pieux, j'ai ramassé énormément de noisettes, des cendres de bois, des ossements brisés, particularité qui, d'après le baron de Loë, n'a pas été remarquée dans la palafitte de Malines. De plus, un crâne de Chien, un fémur de Castor brisé en deux parties, un humérus de Poule, un morceau de lame de silex brun, employé en guise de grattoir et portant son plan de frappe et le bulbe de percussion, ainsi qu'un petit percuteur de silex noir.

Des fragments de poteries de diverses époques se trouvaient à des niveaux supérieurs, indice que l'endroit fut habité par des peuplades différentes, comme la suite des découvertes le confirma d'ailleurs.

Lors d'une nouvelle visite, je fis les découvertes suivantes, en les classant d'après les sujets qui me paraissent les plus importants.

A un endroit où les ouvriers me dirent avoir trouvé une mâchoire ainsi que des ossements humains, je trouvai une calotte crânienne sous 6 centimètres de tourbe. Les autres ossements ayant été malheureusement jetés, c'est le seul reste humain qui fut conservé : rien du même genre ne fut plus découvert dans la suite.

Je trouvai également un fragment de silex gris, ainsi qu'une belle hache polie en silex gris de Spiennes. Elle a une longueur de 0<sup>m</sup>16 sur une largeur de 0<sup>m</sup>8 au tranchant et de 0<sup>m</sup>06 à la crosse. Sa forme est peu commune, car les haches sont ordinairement plus allongées. (Pl. VI, fig. 2.)

Vers l'ouest du dépôt se trouvaient encore quelques pieux et j'y ramassai un magnifique poinçon en os, formé d'un fragment de tibia façonné en pointe ; une découverte analogue fut faite à Denterghem <sup>(1)</sup>. Par sa forme un peu recourbée et par l'enlèvement d'une des deux tubérosités, l'instrument se trouve bien en main pour servir à l'usage auquel il était destiné ; il mesure 0<sup>m</sup>10 de long.

Ce type est assez rare ; un moulage en a été fait pour le Musée du Cinquantenaire de Bruxelles. (Pl. VI, fig. 4.)

Un morceau d'un petit andouiller de Chevreuil a également pu

---

<sup>(1)</sup> *Quelques objets en corne et en os provenant de la station palustre de Denterghem.*  
(ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, 1902, p. 79.)

servir de poinçon, car il est entièrement poli par l'usage. Celui-ci ne se trouvait pas dans la tourbe, mais dans une terre brune, surmontant directement le lit de cailloux (limon hesbayen); de même que le pic fait d'une partie de l'andouiller d'un Cerf, ainsi qu'une meule dormante que les ouvriers avaient jetée sur le talus; malheureusement, quand je suis retourné pour la prendre, elle avait déjà disparu.

Le pic de Melle est formé de la pointe de l'andouiller avec une portion assez longue du merrain; celui-ci faisait office de manche, comme le prouve l'usure de cette partie. La pointe mesure 0<sup>m</sup>16 et le manche 0<sup>m</sup>23. (Pl. VI, fig. 1.)

Mais la pièce la plus importante est l'instrument, également en corne de Cerf, employé comme houe. (Pl. VI, fig. 3.) Celle-ci fut ramassée à la surface de la tourbe, une partie en est blanche par suite de son exposition au soleil. La houe est perforée d'un trou dans lequel se fixait un manche en bois; la pointe et principalement le bourrelet sont polis par suite d'un usage prolongé. Le trou pour y placer le manche n'est plus rond, comme dans les haches en corne de Cerf, mais à peu près carré; il a 0<sup>m</sup>03 dans le sens de la longueur et 0<sup>m</sup>02 dans la largeur; l'instrument lui-même a 0<sup>m</sup>17 de long; il est, en plus, creux en partie et coupé dans le bas. Cet objet ne porte pas d'ornements incisés comme l'instrument, à peu près analogue, trouvé par le baron de Loë dans la station palustre de Malines (1).

J'en arrive maintenant à la poterie, dont je n'ai malheureusement pu faire reconstituer que deux petits vases, qui sont tous deux de la période d'Hallstatt, ainsi que d'autres débris.

Le premier est une petite urne grossière, faite d'une terre grise épaisse; elle mesure 0<sup>m</sup>085 de hauteur et a un diamètre de 0<sup>m</sup>08. Un pot de la même forme a été trouvé dans la province de Drenthe, en Hollande, et fait partie, sous le numéro 2,389, des collections du Cabinet d'archéologie de l'Université de Gand; il a 0<sup>m</sup>09 de diamètre et 0<sup>m</sup>09 de hauteur.

L'autre vase est également en terre grise et mesure 0<sup>m</sup>06 de hauteur, 0<sup>m</sup>11 de diamètre. (Pl. VI, fig. 6.) Il est à fond plat et a la forme d'un bol; ils ne sont tous deux pas faits au tour. Le même se trouve au Musée de Saint-Germain-en-Laye (2). Il

---

(1) *Bulletin des Musées royaux*, IV, octobre 1904, p. 3.

(2) *Catalogue*, p. 136, salle V, vitrine 1, trouvé dans une station lacustre du Bourget (Savoie).

y a encore un fragment du bord d'une grande urne cinéraire, portant à la partie supérieure, ainsi que sur la panse, des ornements faits au pouce; ces vases sont donc tout à fait primitifs et d'une poterie très grossière, noirâtre, cuite d'une façon imparfaite, et façonnés à la main. (Pl. VI, fig. 5). D'autres fragments ne portent aucun ornement.

Parmi les nombreux ossements trouvés, provenant sans nul doute des restes d'animaux ayant servi de nourriture aux habitants qui se sont succédé dans cette station, M. Victor Willem, chef des travaux du Cabinet de zoologie de l'Université de Gand, a reconnu les espèces suivantes : le Cheval, le Bœuf, le Sanglier, le Cochon domestique, le Chien, l'Ane, le Cerf, le Chevreuil, le Mouton, la Chèvre, le Castor <sup>(1)</sup> et la Poule.

Les coquilles, qui proviennent plutôt du lit de la Gonde, sont le *Limnaea stagnalis*, *Bythinia tentaculata* et le *Planorbis complanatus*. Presque toutes ces pièces sont déposées dans les collections du Cabinet d'archéologie de l'Université de Gand. Je termine cette nomenclature en mentionnant que, quoique ayant trouvé des poteries de l'époque d'Hallstatt, je n'ai rencontré aucune pièce en fer.

Nous passons maintenant à l'époque belgo-romaine, dont l'existence nous est démontrée par quelques fragments de poteries grises faites au tour, d'autres plus minces, en pâte blanche d'apparence vernissée, un morceau d'amphore, un morceau de carreau portant d'un côté des lignes entrecroisées qui servaient à mieux fixer le mortier, divers fragments de tegulæ (sans sigles) et des briques liées par un mortier rougeâtre. Des pièces du même genre ont été également trouvées au Neckerspoel, à Malines et à Denterghem <sup>(2)</sup>.

Le chanoine De Bast mentionne, dans son *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, la trouvaille à Melle d'une pièce de Tibère en or (I, p. 97). De Potter et Broeckaert, dans leur *Geschiedenis der Gemeente*, IV (Melle), relatent diverses trouvailles de monnaies romaines, ainsi qu'une bouteille en verre et des pièces en fer qu'ils disent se trouver au Musée du Collège des Joséphites à Melle. Je m'y suis rendu et n'ai malheureusement rien retrouvé de tout cela.

---

<sup>(1)</sup> C.-J. ROLAND, *Le Castor dans la toponymie*. (CONGRÈS ARCHÉOL. ET HISTORIQUE D'ENGHEN, 1898, pp. 335 à 352.)

<sup>(2)</sup> Abbé CLAERHOUT, *Quelques objets belgo-romains recollés dans la station palustre de Denterghem*. (ANN. DE LA SOC. D'ARCHÉOL. DE BRUXELLES, 1903, p. 252.)

De même, les ouvriers m'ont dit avoir trouvé des vases et deux meules rondes garnies de rainures; mais tout fut brisé et perdu.

Une pièce des plus importantes, au point de vue de l'histoire de l'invasion et du séjour des Francs dans nos contrées, est la découverte d'un scramasaxe. Il a une longueur de 0<sup>m</sup>60; le quillon seul mesure 0<sup>m</sup>16 et se trouve encore recouvert par place de minces couches de bois dont était formée la poignée. La lame est ornée de deux rainures se rapprochant vers la pointe; elle a 0<sup>m</sup>04 de largeur près du quillon et 0<sup>m</sup>03 vers l'extrémité.

C'est la seule arme franque trouvée aussi loin dans la Flandre orientale : jusqu'ici on ne connaissait que celles trouvées par M. Moens dans le cimetière franc des environs d'Alost.

Je possède encore, dans mes collections, un vase franc, trouvé à Synghem.

Le chanoine De Bast, dans son *Recueil d'antiquités romaines et gauloises*, mentionne, page 107, que l'on déterra à Meerlebeke, en 1785, un pot antique, qui paraît avoir servi à l'usage domestique; il en donne le dessin dans la planche II, n° XXVI. Ce pot antique est tout simplement une cruche franque en terre cuite rougeâtre, pièce que l'on ne trouve pas souvent dans les tombes. Elle mesure 0<sup>m</sup>20 de hauteur et 0<sup>m</sup>12 de diamètre. Le bec de la cruche est en forme de trèfle; elle est, en plus, munie d'une anse et ornée de dessins à la roulette, depuis le col jusqu'à la panse (1). Le dessin représente chaque fois quatre petits carrés à peu près accolés.

Le dessin de De Bast est incorrect. Cette cruche fait partie du Cabinet d'archéologie de l'Université de Gand.

A mon avis donc, cette station doit être rangée, par suite du caractère que présentent les instruments qu'on y a trouvés, dans la période de transition de la fin du Néolithique à la première époque du fer. La période néolithique s'était prolongée en cet endroit, car, à l'encontre de la station de Denterghem, je n'ai pas trouvé le moindre instrument ou objet en bronze.

Les habitants de la station de Melle semblent avoir passé directement de l'âge de la pierre polie à la période d'Hallstadt.

De plus, la station de Melle comprend quatre époques à objets bien déterminés; le Néolithique, la période d'Hallstadt, le belgromain et le franc.

---

(1) D.-A. VAN BASTELAER, *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*. (CONGRÈS DE GAND, 1896, p. 284.)

Par suite des combats livrés sur le territoire de Melle, on a trouvé plusieurs armes dans le lit de la Gonde : éperons, épées et de nombreux fers à cheval. Je n'ai pu sauver qu'une épée Louis XIV et un bouton hexagonal en cuivre, d'une forme assez curieuse.

Ces quelques notes prouvent, une fois de plus, le soin que l'on doit avoir de recueillir tous ces objets ; si ceux-ci n'ont pas toujours une grande valeur intrinsèque, ils en ont une sérieuse pour l'étude et la reconstitution de l'histoire des premiers habitants de notre pays <sup>(1)</sup>.

#### DISCUSSION.

M. DE LOË fait ressortir le haut intérêt des trouvailles de M. Maertens ; il est d'accord avec lui sur l'âge auquel il faut rapporter les différents objets. Quant au scramasaxe, sa trouvaille dans cet endroit peut être due au hasard : il s'agit probablement d'un objet perdu accidentellement par quelque chasseur franc. Des objets francs ont été signalés non loin de Melle, à Denterghem.

M. Houzé. — Il n'y a pas grand'chose à dire d'un frontal isolé. Il me paraît appartenir à un crâne brachycéphale comme ceux que l'on a trouvés dans les tourbières d'Anvers.

---

(<sup>1</sup>) Ces objets ont été exposés à l'Exposition universelle de Liège, en 1905, dans la classe III, réservée à l'enseignement supérieur et aux sciences, et y ont obtenu la plus haute récompense, le diplôme de grand prix en participation avec les institutions similaires.